

REMISE À NIVEAU SSIAP 1, SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES DE NIVEAU 1 (SSIAP 1) - DIPLÔME D'AGENT DE SERVICE

FICHE FORMATION

OBJECTIFS

Remise à niveau des Agents de Sécurité Incendie habilités SSIAP1.

Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes intervenant dans des établissements recevant du public, conformément à la réglementation en vigueur et à l'arrêté du 2 mai 2005 consolidé.

Renouvellement de la **certification SSIAP1**.

Obligatoire si dépassement du délai légal de 3 ans.

CONTENU

SÉQUENCE 1 : Fondamentaux de sécurité incendie = 3 heures (hors examen)

Évacuation des occupants

Accessibilité et mise en service des moyens de secours

Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité.

SÉQUENCE 2 : Prévention = 5 heures (hors examen)

Évolution de la réglementation (nouveaux textes)

Accessibilité du public

SÉQUENCE 3 : Moyens de secours = 3 heures (hors examen)

Agents extincteurs + SSI

Moyens d'extinction

SÉQUENCE 4 : Mises en situation d'intervention = 6 heures (hors examen)

Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

L'action face à différents contextes :

- Fumées, incendie
- Évacuation des occupants
- Prise en charge d'une victime
- Dangers imminents
- Non-respect des consignes de sécurité
- Levée de doute, etc.

L'utilisation des moyens de communication mobile.

SÉQUENCE 5 : Exploitation du PC

Sécurité = 2 heures (hors examen)

Différents matériels du poste de sécurité

Réception des appels d'alerte interne

Accueil des secours

Information de la hiérarchie

SÉQUENCE 6 : Rondes de sécurité et surveillance des travaux = 2 heures (hors examen)

Objectif de la ronde

Modalités de réalisation

Contrôle des rondes et renseignement de la main courante

Utilisation des moyens de communication mobiles

Mesures adaptées de protection des travaux

PUBLICS

Tout public.

PRÉ-REQUIS

Titulaire des diplômes SSIAP1 ou d'une équivalence telle que définie dans l'arrêté du 02 mai 2005 consolidé. Le candidat devra fournir une copie certifiée conforme de son diplôme en vigueur SSIAP1. Le candidat devra fournir son attestation PSC1 ou SST en cours de validité.

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier

Après entretien

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée accompagnée



DURÉE INDICATIVE

21 heures validation finale incluse.

Hors positionnement et travail personnel.

(durée ajustable selon votre situation : consultez nous).

DATES DE SESSION(S)

Du 11/02/2025 au 14/02/2025

Du 18/02/2025 au 21/02/2025

LIEU(X) DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme

Lycée Marius Bouvier

60 route de Lamastre

07300 **TOURNON-SUR-RHÔNE**

CONTACT

04 75 82 37 90

karol.liversain@greta-0726.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve orale avec un jury
Dossier professionnel

VALIDATION

Validation délivrée par le service
Départemental d'Incendie Sécurité et
Secours

SERVICE VALIDEUR

Service Départemental d'Incendie Sécurité
et Secours

TARIF

200 €

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région,
sous réserve d'éligibilité

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS / EMPLOIS

Agent/e de sécurité
Agent/e de sûreté ferroviaire

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour
étudier les conditions d'accès à la formation.

**INDICATEURS 2023****Taux de satisfaction**

100% de satisfaction pour cette
formation

Taux de retour à l'emploi

98% de retour à l'emploi à 6 mois
pour l'ensemble des formations
prévention-sécurité

MAJ le 18/11/2024

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAC - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE -
PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS